

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 02.10.2026

Visible par le public jusqu'au: 02.10.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000024128

Entité de publication

Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire - Changement du système d'évacuation des eaux usées (modification de l'autorisation 2022-1529), Nendaz

Titre du projet de construction

Changement du système d'évacuation des eaux usées (modification de l'autorisation 2022-1529)

Numéro pour consultation eConstruction

4e3fd796

Requérant(e)

Véronique Lathion

Auteur(e) de plans

Patrick Lathion

Auteur(e) de plans - Entreprise

Geosat SA

Parcelle

Parcelle 6492, No Folio 63, Lieu-dit Les Râches

Parcelle

Parcelle 7420, No Folio 63, Lieu-dit Les Râches

Parcelle

Parcelle 6496, No Folio 63, Lieu-dit Les Râches

Parcelle

Parcelle 7346, No Folio 63, Lieu-dit Les Râches

Coordonnées

2'592'973 1'115'301

Propriétaire

Véronique Lathion

Propriétaire

Kevin Délèze

Propriétaire

Patrick Lathion

Propriétaire

François Praz

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Secteur non largement bâti

Dérogation(s)

24 ss LAT, Mini-step en zone S3 avec puit d'infiltration hors zone de protection des eaux

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions
Rue des Creusets 5
1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 02.11.2026